



Actualités du SEVF...



En cette fin février, nous passons d'une semaine à l'autre... Et « l'autre » est celle tant attendue par la très grande majorité d'entre nous : la relâche bien méritée! Mais auparavant, le SEVF a souligné la **Semaine des enseignantes et des enseignants** en faisant 5 tirages au sort, sur son groupe Facebook privé *Le SEVF en action*, pour mettre en évidence l'important et l'excellent travail que nous faisons au quotidien. Notons au passage que **2203 commentaires de participation ont été reçus du 7 au 13 février** (moyenne de 440 par tirage). **Merci pour votre participation et félicitations aux personnes gagnantes!**

Au niveau médiatique, plusieurs manchettes ont touché le SEVF au cours des dernières semaines. La plus triste de toutes est assurément le **décès de monsieur Antoine Gélinas, enseignant à l'école secondaire L'escale de Louiseville**. Le SEVF a été en mesure de constater, au cours des derniers jours, combien cet enseignant était apprécié des élèves, de ses collègues enseignants et de tous les membres du personnel qui l'ont côtoyé. Nos plus sincères condoléances à tous ses proches... famille, collègues et amis.

La violence dans les établissements ainsi que le **nombre d'enseignantes et d'enseignants quittant la profession** ont également pris de l'espace médiatiquement parlant. Des sujets qui nous permettent de rappeler que **l'attraction et la rétention du personnel enseignant est une priorité qui passe par l'amélioration de nos conditions d'exercice**.

Et plein d'autres sujets demeurent préoccupants pour le SEVF. Vous en retrouverez plusieurs en parcourant *L'abCD*.

Colloque « Maîtres de notre profession! »

Notre Fédération, la FSE-CSQ, prépare actuellement un **colloque pédagogique et professionnel ayant pour thème « Maîtres de notre profession! »** qui se tiendra en mai prochain. Un des éléments primordiaux de cette préparation est une grande consultation se déroulant en deux phases.

La deuxième phase se termine le 24 février 2023 et elle porte sur des **sujets spécifiques pour chaque secteur d'enseignement** suivants : éducation préscolaire, primaire, spécialistes au primaire, adaptation scolaire, secondaire, formation générale des adultes et formation professionnelle.

Vous n'avez pas encore répondu à cette consultation? Cliquez immédiatement sur le [questionnaire](#). Cela ne vous prendra qu'une quinzaine de minutes (maximum!) pour y répondre. Et, grâce à toutes vos réponses, le SEVF comme la FSE-CSQ pourront mieux vous représenter lors de leurs interventions auprès de l'employeur ou dans les médias. Merci à toutes les personnes qui ont déjà participé à cette consultation et merci à celles qui le feront!

Congés sans traitement

Suite à certaines discussions ayant eu lieu entre le SEVF et le Service des ressources humaines (SRH) de notre centre de services scolaire, les personnes déléguées ont été informées, lors du dernier Conseil de déléguéEs (CD), que **certains de nos membres pourraient recevoir des mesures disciplinaires de la part de l'employeur parce qu'ils ont décidé de prendre un congé sans traitement sans la permission de leur direction ou du SRH.**

Le SEVF demande à tous ses membres de demeurer vigilants en lien avec cette situation et, pour tout commentaire ou tout questionnement, il ne faut pas hésiter à communiquer avec le personnel libéré au centre administratif du SEVF.

Élections – Comité de la formation pratique

Lors du CD de février 2023, les déléguéEs ont élu madame **Nada Naud, enseignante au préscolaire**, au Comité de la formation pratique. Madame Naud remplacera une enseignante qui profitera d'une demi-année de congé. Félicitations à la nouvelle élue!

E

Ententes particulières

Plusieurs ententes ont été conclues ou restent à conclure en lien avec les éléments suivants :

- Programme en **Santé, Assistance et Soins infirmiers (SASI) accéléré**;
- **Régulateurs de contrats régulier temps plein à la Formation générale des adultes et en Formation professionnelle**;
- **Contrats de suppléance** (en lien avec la rareté actuelle du personnel pour la Formation générale des jeunes);
- **Paiement des congés fériés payés pour le personnel enseignant ayant effectué de la suppléance occasionnelle entre le 3 avril 2015 et le 31 mars 2020**;
- **Reconnaissance de l'expérience lors de certaines périodes d'invalidité.**

Pour les **deux premiers éléments, SASI accéléré et Régulateurs de contrats**, **une adoption de ces ententes devra être faite lors d'une assemblée générale prévue le 7 mars prochain**. Cette adoption est nécessaire puisque ces ententes viennent modifier des clauses ou articles de la convention collective nationale.

M

obilisation

Au cours des dernières semaines, le SEVF, grâce à la précieuse collaboration de ses personnes déléguées, a poursuivi ses démarches pour compléter **l'opération remise de « t-shirts » à ses membres**. Suite à toutes les informations reçues des écoles et centres, cette opération sera complétée en mars prochain. Ce qui signifie que chacune et chacun des membres aura son « t-shirt » en main lorsque viendra le temps de le porter (présentement, il est prévu que le port du « t-shirt » débutera dans la semaine du 3 avril 2023).

D'ailleurs, **lors de la prochaine assemblée générale du SEVF (7 mars 2023), une première partie du plan d'action mobilisation en lien avec l'actuelle négociation sera présentée**. Nos membres auront alors la possibilité de prendre connaissance de l'ensemble des mobilisations à venir d'ici la fin de l'année scolaire... que ce soit au niveau du Front commun et de notre Centrale, la CSQ (pour la mobilisation intersectorielle) ou au niveau de notre Fédération, la FSE-CSQ (pour la mobilisation sectorielle).



Ces mobilisations tentent de **maximiser notre visibilité en assurant une pression efficace et adaptée sur le gouvernement** (en appui à nos représentantes et représentants aux tables de négociation et, idéalement, avec le soutien de la population). Elles font également en sorte de ne pas trop vous impliquer pour le moment puisque les négociations avancent à pas de tortue... comme vous le constaterez au point suivant (Négociation nationale 2023).

Négociation nationale 2023



En ce qui concerne la négociation nationale, comme décrit plus haut, **les avancées se font actuellement à pas de tortue... et on pourrait parler de limace!**

En effet, **la partie syndicale éprouve des difficultés à établir un calendrier de rencontres avec la partie patronale.** Par exemple, au niveau de notre Fédération (négociation sectorielle), il n'y avait eu que trois séances de négociation jusqu'au 16 février 2023. À titre de comparaison, pour une période de temps similaire, en 2020, les deux parties négociantes s'étaient rencontrées 6 fois et, en 2015, 9 fois!

Plusieurs questionnements peuvent survenir avec ce rythme lent de la part de notre gouvernement négociateur... Veut-il tenter encore de convaincre la partie syndicale de participer à ces fameux « forums » alors que nous ne sommes pas intéressés à d'autres tables que LA table de négociation elle-même (prévue selon la loi)?... Se sent-il moins « pressé » de négocier puisqu'il vient de se faire élire très majoritairement et souhaite encore « surfer » un bout de temps sur cette vague de popularité?... L'avenir nous le dira mais, **plus tôt que tard, notre employeur devra s'asseoir avec une assiduité soutenue à la table de négociation pour écouter les solutions que nous lui proposons pour améliorer nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage de nos élèves.**

Pour encore plus d'informations, **le SEVF aura l'occasion d'aborder le sujet de cette négociation lors de l'assemblée générale virtuelle qu'il tiendra le 7 mars prochain.**

Projets éducatifs

et Plan d'engagement vers la réussite scolaire



Par les temps qui courent, les membres du personnel des écoles et centres sont consultés concernant leur **projet éducatif** respectif. En lien avec ces projets éducatifs, la Direction générale de notre centre de services scolaire a rencontré les président-e-s des organisations syndicales représentant tout son personnel, dont le président du SEVF, pour leur présenter l'échéancier menant à l'adoption de son **Plan d'engagement vers la réussite éducative (PEVR)**, tout en considérant les obligations prévues à la Loi sur l'instruction publique.

Comme le SEVF l'a rappelé à toutes ses personnes déléguées lors du CD de février 2023, **il faut exercer une grande vigilance dans l'écriture de ces projets éducatifs**. Que ce soit dans les objectifs, les moyens ou tout autre élément faisant partie de ces projets, il faut **éviter de se donner des obligations non nécessaires** lors de l'adoption ces projets éducatifs. **Donc, répétons-nous : une grande vigilance est de mise!** Et le SEVF exercera la même vigilance concernant l'adoption du PEVR de notre CSS.

Retraite progressive 2023-2028

Les membres du SEVF ayant 50 ans et plus ont reçu, le 13 février dernier, un courriel explicatif concernant le programme de mise à la retraite de façon progressive.

Pour pouvoir se prévaloir de ce programme, il faut détenir un poste régulier temps plein et il faut être éligible pour un départ à la retraite d'ici le 30 juin 2028. **La date limite pour s'inscrire dans ce programme est le 1^{er} avril... donc, il faut contacter le SEVF le plus rapidement possible pour une prise de rendez-vous.**

Pour les membres du SEVF bénéficiant déjà, en 2022-2023, du programme de retraite progressive, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour renouveler votre congé pour 2023-2024.

Santé et sécurité au travail

Plusieurs sujets en lien avec la Santé et sécurité au travail ont été abordés lors du dernier CD du SEVF.

Premièrement, concernant le **Projet de santé globale du personnel enseignant**, près d'une trentaine d'enseignantes et d'enseignants ont débuté leur formation donnée par madame Nancy Goyette de l'UQTR en lien avec la **psychopédagogie**



du bien-être. Une capsule portant sur le sens à donner à son travail devrait être disponible très bientôt pour tous nos membres faisant partie du groupe Facebook *Le SEVF en action*.

Deuxièmement, le SEVF a procédé à la **nomination de son représentant en Santé et sécurité au travail : il s'agit de monsieur Charles-William Lesage**, enseignant en électricité au centre de formation professionnel Qualitech. Monsieur Lesage a été choisi parmi près d'une vingtaine de candidatures reçues par le SEVF. Il se démarquait notamment par son expérience en matière de SST, son implication dans ce domaine et sa sensibilité aux risques psychosociaux reliés au domaine de l'éducation. Rappelons que cette nomination fait partie de divers éléments d'un projet de loi mis en place par le gouvernement caquiste concernant les **nouvelles obligations du Régime intérimaire des mécanismes de prévention et de participation en SST**.

Troisièmement, au sujet des **lecteurs de CO2** dans les classes, la mise à jour est en train de se compléter au niveau de notre CSS. Les batteries devraient notamment durer plus longtemps. Au retour de la relâche, le fonctionnement de ces lecteurs devrait être correct. En ce qui concerne la **ventilation** des espaces, les directives demeurent les mêmes... malgré le fait que l'on sache que c'est moins évident d'ouvrir portes et fenêtres par grand froid.

Et, finalement, au niveau de la **COVID**, si des membres du SEVF vivent une situation problématique à cause de celle-ci, ils doivent communiquer au centre administratif du SEVF pour toute information.

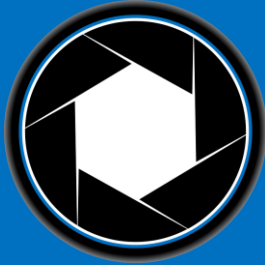
Semaine de la relève syndicale CSQ

Notre Centrale revient cette année avec **la 6^e édition de la Semaine de la relève syndicale**. Il s'agit d'une occasion pour célébrer et valoriser la contribution de celles et ceux qui ont décidé de joindre nos rangs pour militer et défendre les droits de leurs collègues.

Un des points culminants de cette Semaine est le **Camp de la relève syndical qui se tiendra du 19 au 21 avril prochain** à l'Auberge du Lac Taureau, située à Saint-Michel-des-Saints. Le SEVF y enverra une petite délégation pour participer à des formations et des ateliers dont l'objectif consiste à susciter le sentiment d'appartenance et l'engagement syndical et citoyen.

Si vous êtes intéressé-e et si vous exercez une fonction syndicale (de représentation des membres de votre établissement) **depuis 3 ans et moins, vous devez répondre au présent courriel avant le vendredi 10 mars prochain.**

Zoom... sur d'autres sujets



Le **Comité des spécialistes du primaire du SEVF** a tenu une première rencontre le 14 février dernier, rencontre au cours de laquelle plusieurs problématiques vécues ont déjà été ciblées. D'autres rencontres sont à venir pour, entre autres, identifier des pistes de solutions en lien avec leurs conditions d'exercice parfois fort pénibles.

Le SEVF est en train d'élaborer le **sondage** qui sera envoyé à toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires du primaire ayant une **classe « point de service »**. Ce sondage devrait être acheminé à toutes celles et tous ceux concernés après la semaine de relâche. Comme ces classes sont passées de 76 à plus de 110 depuis la dernière année scolaire, le SEVF a déterminé qu'il était temps d'analyser ce modèle organisationnel propre à notre CSS (en lien avec l'intégration des élèves HDAA).

Concernant **les tâches au secondaire**, le Service des ressources humaines de notre CSS est présentement en train de consulter les directions d'établissement sur les consultations à mener au niveau de la tâche provisoire (consultation devant se tenir au printemps). Le SRH discutera ensuite de ce point avec le SEVF dans les prochaines semaines. Encore une fois, le mot d'ordre est de demeurer vigilant... et si **vous entendez des informations à ce propos, n'hésitez pas à contacter le SEVF**.

Pour les écoles primaires, si vous éprouvez encore des difficultés à obtenir vos **photocopies « couleur »** dans le cadre de votre travail, **contactez le SEVF** pour qu'il puisse faire les démarches nécessaires auprès de notre CSS.

1, 2, 3... GO !

7 mars 2023	Assemblée générale virtuelle <i>(Négo 2023 et action mobilisation; Régulateurs de contrats à l'ÉDA et en FP; Programme SASI accéléré en FP)</i>
14 mars 2023	Conseil de délégués
31 mars 2023	Fin de l'entente nationale (convention collective)
4 avril 2023	Conseil de délégués

